

**Rapport de la mairesse 2023
(présenté lors de l'assemblée du conseil du 3 juin 2024)**

Chers citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le rapport de la mairesse, portant sur les faits saillants du rapport financier 2023.

Les derniers états financiers vérifiés

L'exercice financier de 2023 s'est soldé avec un surplus de 19 543 \$, sur un budget approximatif de 1 500 000 \$.

Revenus	
Taxes	920 808 \$
Compensation tenant lieu de taxes	51 631 \$
Transferts gouvernementaux	645 757 \$
Services rendus	50 340 \$
Imposition de droits	17 460 \$
Autres revenus	16 252 \$
Autres revenus d'intérêts	17 545 \$
Total des revenus	1 719 793 \$
Dépenses	
Administration générale	279 504 \$
Sécurité publique	200 030 \$
Transport	669 573 \$
Hygiène du milieu	325 518 \$
Santé et bien-être	8 741 \$
Aménagement, urbanisme et développement	66 697 \$
Loisirs et culture	100 319 \$
Frais de financement	80894 \$
Total des dépenses	1 731 276 \$
Moins revenus d'investissement	(254 571 \$)
Éléments de conciliation à des fins fiscales	285 597 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	19 543 \$

Le rapport des vérificateurs

La vérification fut effectuée par le firme comptable « Groupe RDL Thetford / Plessis inc. » et le rapport financier fut déposé le 4 mars 2024. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'année s'étant terminé le 31 décembre 2023, ainsi que sa situation financière constatée à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Réalisations 2022-2023

L'année 2023-2024 a été marquée par plusieurs projets / réalisations :

Administration générale	<ul style="list-style-type: none">• Démarches en cours pour redresser la limite territoriale entre Fortierville et Parisville (rivière aux Ormes).
Voirie	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement d'un ponceau de diamètre important dans le rang St-Alphonse;• Remplacement d'un ponceau dans la rue Héroux;• Rapiéçage de pavage à plusieurs endroits et scellement de fissures;• Réfection d'une petite section de gravier du rang St-Antoine est et amélioration du drainage;• Rechargement d'une section du rang de la Vesse bleue;• Réduction de la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues de l'Aqueduc, Laquerre et Auger;• Ajout d'une traverse piétonnière devant le nouveau local de la Clef de la Galerie;• Renouvellement du contrat de déneigement des routes pour les deux années optionnelles (2023-2024 et 2024-2025) avec les Entreprises Jacques Beudet.
Sécurité publique	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement du chauffage à l'huile de la caserne par un chauffage électrique;• Recouvrement du plancher des salles de bain et de la salle des casiers pour faciliter l'entretien.
Hygiène du milieu	<ul style="list-style-type: none">• Mise sur pied d'un programme de vidange de fosse septique pour les citoyens;• Remplacement d'un tuyau à l'intérieur de l'aqueduc.
Loisirs et culture	<ul style="list-style-type: none">• Remise en état du plancher de la salle municipale;• Achat d'un lave-vaisselle commercial pour la salle municipale;• Aménagement du stationnement dans la rue de la Gare près de la piste cyclable et achat de plusieurs supports à vélos;• Améliorations du terrain de volleyball (achat de ballons, remplacement de filets, lignes pour le contour des terrains, chaises d'arbitres, etc.);• Achat de nouveaux filets pour les buts de soccer;• Début du projet d'aménagement d'un sentier pédestre.
Divers	<ul style="list-style-type: none">• Peinture de plusieurs bâtiments et/ou toitures (égouts, aqueduc, garage municipal);• Réfection de la toiture du bureau de poste en tôle.

Projets pour le reste de l'année 2024

Voirie

- Asphaltage de la virée de l'avenue de l'Assomption.
- Des demandes d'aide financière avaient été déposées dans le Programme d'aide à la voirie locale – volet accélération pour recharger la route Pins secs et procéder à la réfection du pavage d'une section du rang St-Alphonse. Malheureusement, ces deux demandes ont été refusées. Une nouvelle demande a été déposée dans un autre programme pour le rechargement de Pins secs. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse du gouvernement.
- Une demande d'aide financière a été déposée au programme du Fonds de la sécurité routière pour l'ajout de deux radars pédagogiques sur la route 265. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse du gouvernement.

Eau potable

- Installation de compteurs d'eau dans les bâtiments non résidentiels.
- Étude pour la remise en fonction d'un puits d'eau potable situé dans l'avenue de l'Aqueduc.
- Réalisation d'un plan de protection des sources d'eau potable.

Égouts

- Vidange du bassin de polissage dans le rang St-Philippe;
- Étude en cours pour la réfection complète de la station de pompage d'eaux usées située au bout de la rue Principale.

Loisirs

- Poursuivre l'aménagement du sentier pédestre sur la terre à bois de la municipalité;
- Une demande d'aide financière sera déposée dans le programme PRACIM pour la démolition et la reconstruction du garage au terrain des loisirs.

Autres

- Aménagement d'un service de garde en milieu communautaire dans l'ancien local de la Clef de la Galerie au chalet des loisirs;

- Installation d'une borne de recharge double pour les véhicules électriques dans le stationnement de la salle municipale;
- Poursuite des études pour le développement de la rue Bibeau.


Rémunération des élus

Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération des membres du conseil pour l'année en cours :

Le traitement annuel du maire est de 11 178.05 \$ soit 7452.03 \$ à titre de rémunération de base et 3726.02 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Le traitement annuel d'un conseiller est de 3022.48 \$, soit 2014.99 \$ à titre de rémunération de base et 1007.49 \$ à titre d'allocations de dépenses.

En vous remerciant pour la confiance accordée,



Julie Pressé,
Mairesse de la municipalité de Fortierville